

Le son c'est bon mais ...

pas à fond et pas toute la nuit.

Service de Santé au travail

Les bouchons d'oreilles, les casques,  
toute une histoire...

*« les autres n'en mettent pas »*

*« ça ne sert à rien »*



*« on entend moins bien »*

*« ça fait mal aux oreilles » ...*

Je choisis bien mes protections auditives.

J'en parle au médecin du travail,  
à mes encadrants ...

Santé au Travail  
Santé au Travail



Des questions ?

Contactez le SMIA,

votre service de Santé au Travail.

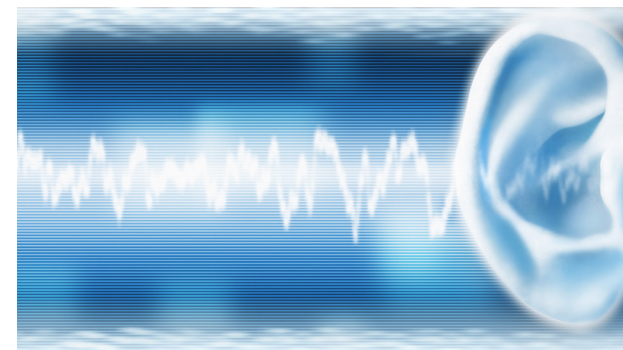


Rédaction et conception  
Docteur M. COFFY  
S.JOBIN Conseillère en EPI

Santé au Travail  
Santé au Travail

# le Bruit

## le connaître et se protéger



Bâtiment, mécanique,  
industrie, artisanat,...

## Apprenti(e)s - de 18 ans

25 rue Carl Linné - BP 90905 - 49009 Angers CEDEX 01  
Tél. : 02 41 47 92 92 - Fax : 02 41 68 17 16  
<http://smia.sante-travail.net>

# Effets sur la santé

Maux de tête, hypertension artérielle, fatigue, stress, troubles digestifs, insomnie, fatigue auditive, boudonnements d'oreilles, baisse de l'audition (difficulté de compréhension, de communication), surdité DEFINITIVE.



Niveau maximum autorisé :

Boîte de nuit 105 dB

MP 3/4 (conforme CE) 100 dB



DANGER si le bruit est

- \* Fort
- \* Long
- \* Par à coups

# Réglementation

## Je suis exposé(e) 8H à 80dB

- \* Je DOIS être informé(e) des risques.
- \* Je PORTE Les protections auditives mises à ma disposition.
- \* L'employeur cherche à LIMITER l'exposition.

## Je suis exposé(e) 8H à 85dB

- \* Je DOIS porter des protections auditives mises à disposition.
- \* L'employeur doit REDUIRE l'exposition au bruit.
- \* Je vois le médecin du travail régulièrement.

ATTENTION aux bruits extra-professionnels



- \* Les concerts.
- \* Les écouteurs (MP3-4...).
- \* Le bricolage.



Certains médicaments, certains solvants aggravent les troubles auditifs.

# Prévention

## Réduire le bruit à la source

- \* Machines moins bruyantes, bien entretenues.
- \* Environnement acoustique favorable.
- \* Organisation : pauses, alterner les activités.

## Les équipements de protection individuelle

- \* Bouchons d'oreilles jetables ou réutilisables.
- \* Casque auditif.



- \* Bien les conserver.
- \* Les utiliser propres.
- \* Vérifier qu'ils ne sont pas abîmés.